

Votre lettre d'inf'

Avril
2019

Oh

www.omhgrandnancy.fr

+ beau + confortable + pratique + économique

Dans le cadre de l'entretien de son patrimoine et de la valorisation du bâtiment situé 346-348 avenue de la Libération, l'OMh entreprend des travaux d'amélioration d'avril à septembre pour les parties communes ainsi que pour les logements.



Pour les parties communes :

- Mise en peinture des façades ;
- Création de locaux vélos ;
- Réfection du parking extérieur et parking couvert ;
- Remplacement des châssis des locaux communs ;
- Réfection de l'éclairage.

Concernant les logements :

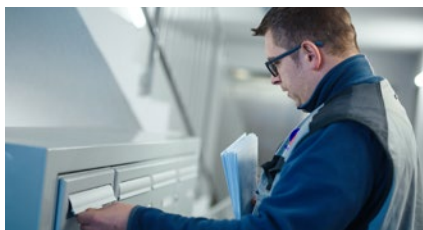
- Remplacement des chaudières par des chaudières basse température ;
- Remplacement des châssis vitrés par des menuiseries PVC (permet d'accroître l'isolation phonique) ;
- Contrôle et amélioration de l'installation électrique.



En quoi consiste le travail de mon Gardien d'immeuble ?

Placé sous l'autorité de son responsable de site, le **gardien a pour missions** :

- **D'assurer la propreté** des halls d'entrées, cages d'escaliers et abords. Il gère aussi la sortie de conteneurs s'il y en a ;
- **D'assurer la régulation des rapports de voisinage** quand ils peuvent perturber la vie de l'immeuble ;
- **De contribuer au traitement des sollicitations des locataires** en remontant l'information au responsable de site ;
- **D'assurer la surveillance générale des résidences**, des espaces communs et de leurs équipements, en veillant à la sécurité des biens et des personnes ;
- **De réaliser certains petits travaux** de maintenance dans les parties communes de l'immeuble.



Mais mon gardien est avant tout le 1^{er} interlocuteur à qui je peux demander des renseignements sur mon logement et qui pourra m'orienter. C'est lui l'interface, le lien entre vous et l'Office. Sa présence active favorise la qualité de vie dans les résidences. Il désamorce parfois certaines tensions, rappelle le règlement si besoin pour une cohabitation dans le respect et la courtoisie.

Homme de terrain, doté de sens pratique et de qualités relationnelles, c'est une personne clé au sein de l'entreprise. Il entend les doléances, parfois les confidences. Il est souvent le seul contact, la seule écoute des personnes âgées, souffrant de solitude ou d'isolement. Il est ce qu'on appelle un « bienveilleur ».



Vous en pensez quoi ?

Pour répondre au mieux à vos attentes en termes d'information et de communication, nous vous proposons un petit questionnaire, disponible sur notre site Internet www.omhgrandnancy.fr. Vos réponses nous permettront d'ajuster nos supports de communication et leurs contenus. C'est important la concertation! Merci d'avance de votre participation.

Se parler pour mieux se comprendre

Un atelier questions/réponses a été proposé par l'OMh, et préparé avec RCN (Radio Caraïbes Nancy 90.7), le délégué Cohésion Police Population et les jeunes de l'Opération Argent de Poche. Madame **Anne ANDRÉ**, Déléguée du Préfet, nous a fait l'honneur de sa présence.

Plusieurs questions sur la relation entre la police et la population, notamment avec les jeunes des quartiers, ont pu être échangées. Comme par exemple : comment devient-on policier ? Comment se déroule une journée type ? Quelle est la partie la plus difficile du métier ? A quel moment utilisez-vous la

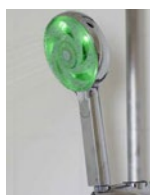
force ? Pourquoi est-il interdit de filmer les interventions ? etc. Des échanges francs et directs qui ont permis un dialogue fort utile. Diffusée le 20 mars à 15h, vous pouvez réécouter l'émission sur le site www.rcn-radio.org



Une douche connectée et colorée pour réduire ses charges !

C'est un pommeau de douche interactif, qui devrait permettre aux utilisateurs d'économiser eau et chauffage de manière significative. En effet une douche, c'est en moyenne 60 L d'eau. Les utilisateurs des pommeaux « Hydro » installés en test dans 7 logements rue de Boudonville, à Nancy, peuvent réduire leur consommation à 18 L d'eau par douche ! Un jeu de lumière indique en temps réel le volume d'eau utilisé. C'est l'utilisateur qui décide quand arrêter. Que ce soit pour éduquer les enfants à être autonomes et à res-

pecter les ressources de la planète ou pour éviter que le dernier levé prenne une douche froide le matin, ce dispositif informe en temps réel de votre consommation d'eau.



Le pommeau s'éclaire en fonction de la consommation, et envoie les données à l'application sur smartphone pour permettre au locataire de suivre les économies réalisées. C'est chouette la technologie !

0.37€ D'ÉCONOMIE PAR DOUCHE



Le commerce de proximité c'est la santé du quartier !

Halte aux idées reçues qui consistent à croire que les petits commerces : épiciers, opticiens, commerces alimentaires, d'habillement etc. sont plus chers que les grandes surfaces. C'est souvent faux, et il suffit d'aller sur place pour s'en rendre compte ! Les magasins de proximité offrent de nombreux avantages : ce sont des lieux de convivialité, d'échanges et de lien social. Ils créent une dynamique et animent une place, une rue ou un quartier. Avec le commerçant on fait connaissance, puis on se fait confiance, on personnalise la relation. C'est agréable et confortable. Pour les personnes âgées ou avec des difficultés de mobilité, une offre commerciale de

proximité améliore la vie quotidienne en donnant accès à des biens de consommation de tous les jours sans devoir parcourir des kilomètres. Enfin, et ce n'est pas rien, il participe au maintien voire à la relance de l'emploi dans les territoires concernés.

Pour en savoir + écoutez le Forum de l'OMh, sur RCN 90.7, mercredi 3 avril à 13h30, ou sur le site www.rcn-radio.org, **Frédéric RICHARD**, Directeur Général de l'OMh et **Joffray MAUGUIN**, président des commerçants du Plateau de Haye échangeront autour de cette thématique.



Il faut assurer !

Chaque locataire a des droits et des devoirs, dont celui de souscrire une **assurance habitation** auprès de la compagnie d'assurance de son choix. Cette assurance sert à vous couvrir contre les risques locatifs (dégâts des eaux, incendie, explosion).



Vous devez justifier obligatoirement de cette assurance (attestation d'assurance) :

- lors de la remise des clés,
- à chaque renouvellement du contrat de bail,
- chaque année, à la demande du bailleur.

S'il ne le fait pas, l'OMh du Grand Nancy **peut résilier le bail**, ou souscrire une assurance à la place du locataire en répercutant le coût sur le montant du loyer.



Retrouvez toutes les informations, actualités et publications sur le site internet de l'office :

www.omhgrandnancy.fr



Suivez-nous sur notre page Facebook **OMh du Grand Nancy.**

👍 Likez ! 🗣️ Partagez ! 💬 Commentez !

Votre lettre d'info est éditée à 7 000 ex.
Directeur de la publication : Frédéric RICHARD.
Photos : OMh Grand Nancy / Rédaction : Isabelle RICCI DEGRAEVE. Impression : OMh Grand Nancy.
Mise en page et graphisme : La Maison Chabane / Mars 2019. Dépôt légal ISSN : 2491-8482.

